

Résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des aides-soignants diplômés en juillet 2023 : situation fin janvier 2024.

L'ARS Bretagne réalise chaque année une enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés d'Etat aides-soignants.

L'enquête présentée ci-dessous concerne les étudiants aides-soignants admis au jury de diplomation de juillet 2023. Elle a pour objet de connaître leur situation professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme (situation professionnelle à fin janvier 2024).

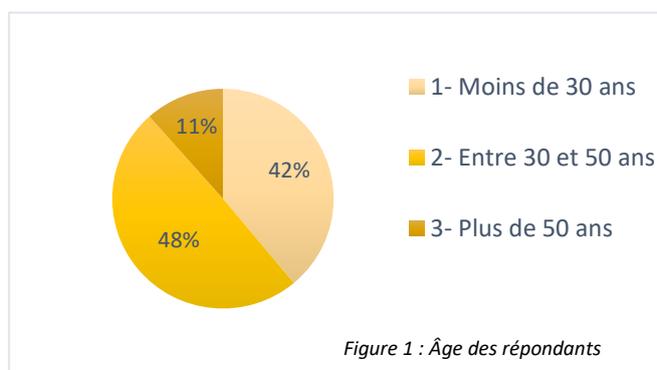
Le dispositif d'enquête est coordonné par le GREF Bretagne en lien avec l'ARS Bretagne. Les résultats ci-dessous seront mis en ligne sur le site du Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé de l'ARS Bretagne (PAPS Bretagne).

1. Profil des répondants :

Sur 1060 diplômés interrogés à propos de leur situation professionnelle fin janvier 2024, 561 ont répondu avoir été diplômés aide-soignant en juillet 2023 et ont complété le questionnaire, soit un taux de réponse à l'enquête de 53 %.

La majorité des aides-soignants ayant répondu à l'enquête ont plus de 30 ans (59%)

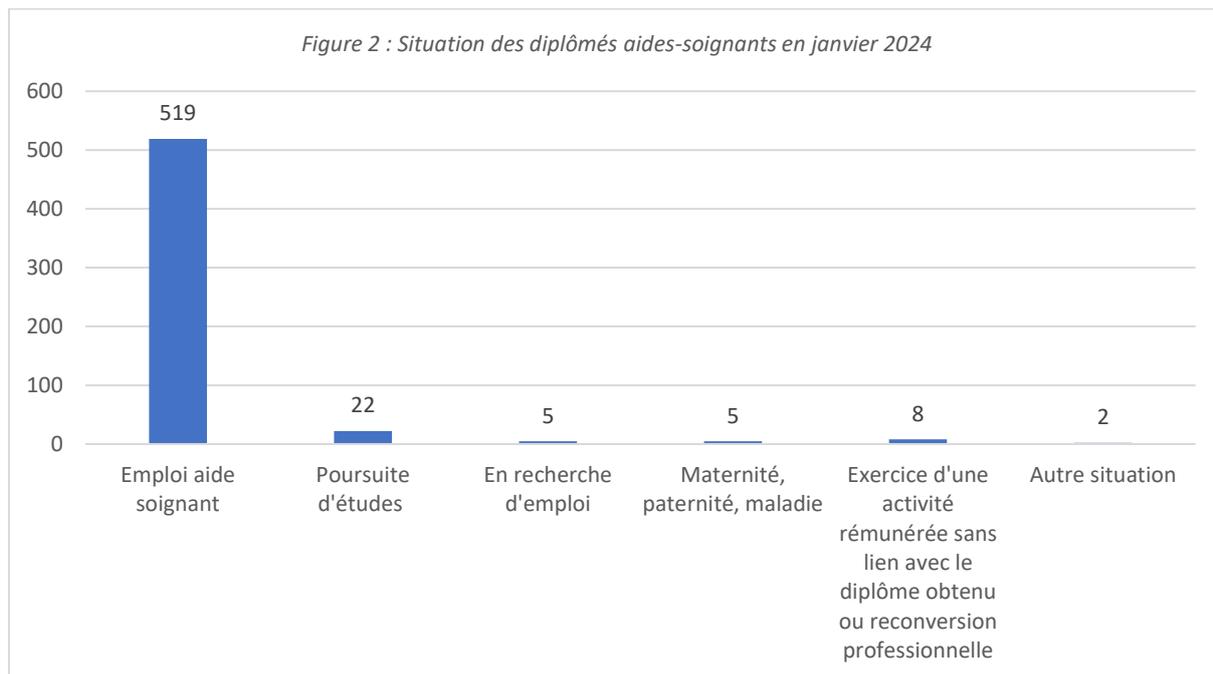
42 % des répondants ont moins de 30 ans.
11 % sont âgés de plus de 50 ans.



2. Situation des diplômés aides-soignants 6 mois après leur diplomation :

Fin janvier 2024, 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 92,5% des diplômés aides-soignants ont été recrutés sur un emploi aide-soignant (519 personnes sur les 561 répondants à l'enquête).

Parmi les 42 diplômés qui n'exercent pas un emploi d'aide-soignant, 22 sont en poursuite d'études, 5 sont à la recherche d'un emploi, 5 sont inactifs du fait d'un arrêt maternité, paternité ou arrêt maladie, 8 exercent un autre emploi et enfin 2 ont indiqué une autre situation.



3. Délai entre la diplomation et le 1^{er} emploi :

70 % des diplômés ont été recrutés dans le mois suivant leur diplomation (soit 365 personnes).

30 % ont trouvé leur emploi dans un délai compris entre 2 et 6 mois après leur diplomation.

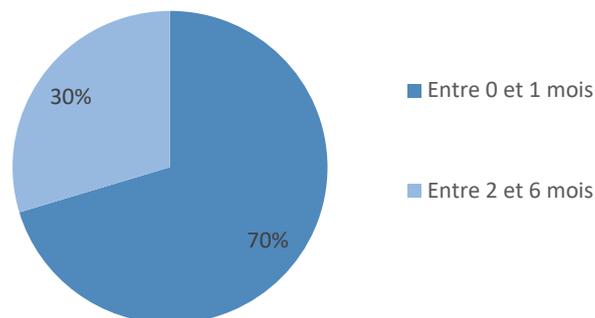


Figure 3 : Délai entre la diplomation et le 1^{er} emploi

4. Situation géographique des emplois :

95 % des diplômés travaillent en Bretagne.
 5 % travaillent en France, en dehors de la région.
 2 répondants indiquent travailler à l'étranger.

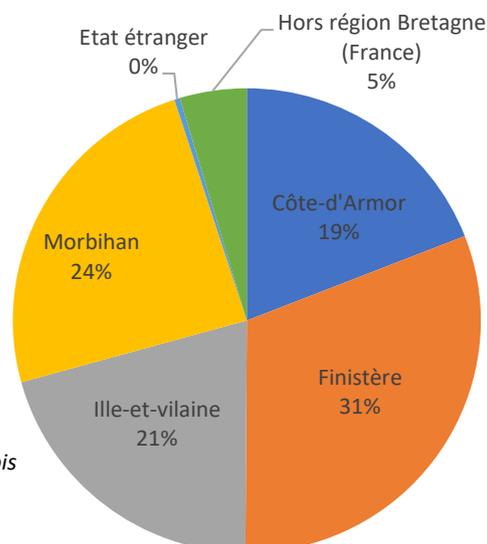


Figure 4 : Situation géographique des emplois

5. Caractéristiques des emplois aides-soignants :

a) Type de contrat :

Plus de la moitié des diplômés sont recrutés en CDD (49%), pour une durée inférieure à 1 an pour 93 % d'entre eux.

25 % sont recrutés en CDI.

19% sont recrutés par la fonction publique hospitalière (stagiaires et titulaires de la fonction publique).

4 % des diplômés sont recrutés en intérim.

3 % ont indiqué une autre situation (non connue).

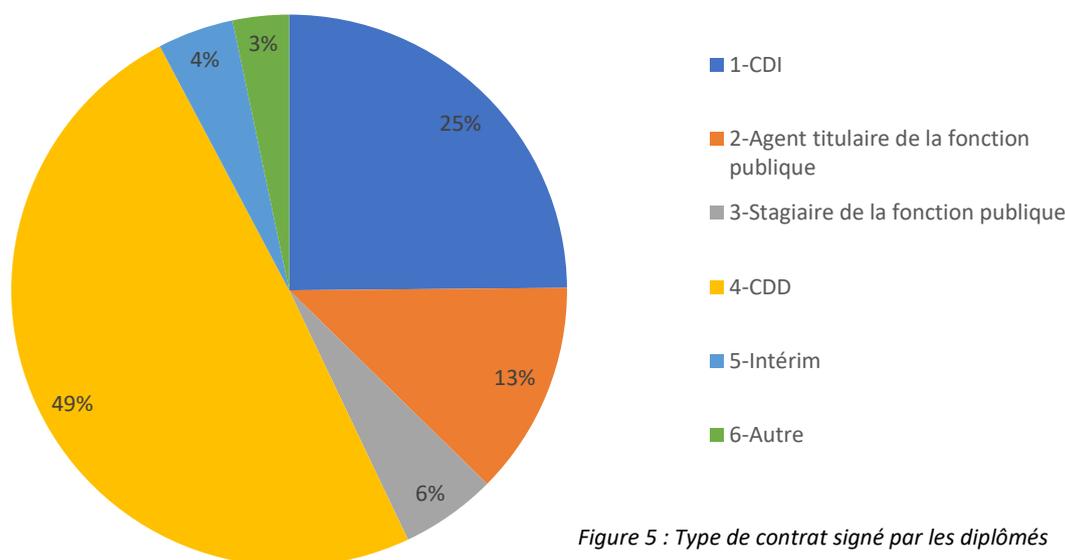


Figure 5 : Type de contrat signé par les diplômés

b) Choix des modalités d'embauche :

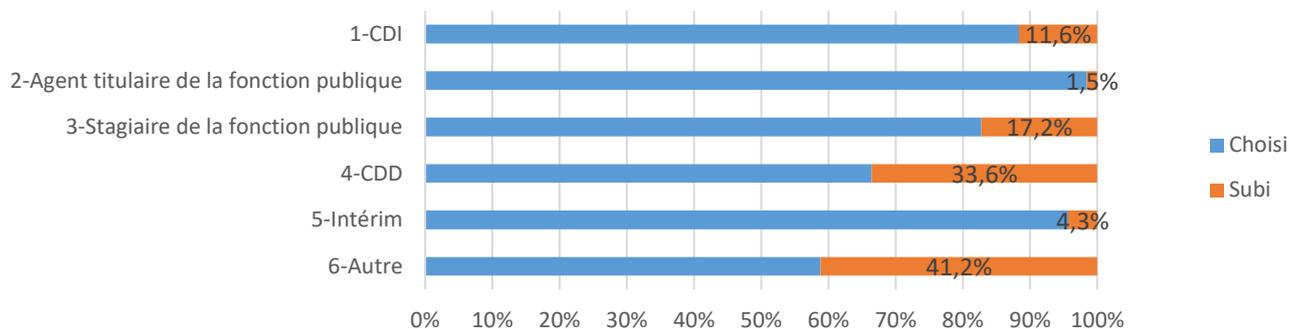


Figure 6 : Choix des modalités d'embauche par type de contrat

Parmi les diplômés de juillet 2023 et ayant un emploi en janvier 2024, la majorité indique avoir choisi le type de contrat obtenu.

A noter que **34% des personnes en CDD n'ont pas signé ce type de contrat par choix**, contre 66% qui ont opté volontairement pour un CDD.

c) Secteur d'emploi :

Les diplômés aides-soignants sont employés principalement dans le secteur de l'hébergement pour personnes âgées (54 %) et le secteur hospitalier (28%). Les autres secteurs d'emploi sont l'hébergement pour personnes handicapées (8%) et les services de soins infirmiers à domicile (3%). Enfin, 7 % ont indiqué exercer dans un autre secteur d'emploi.

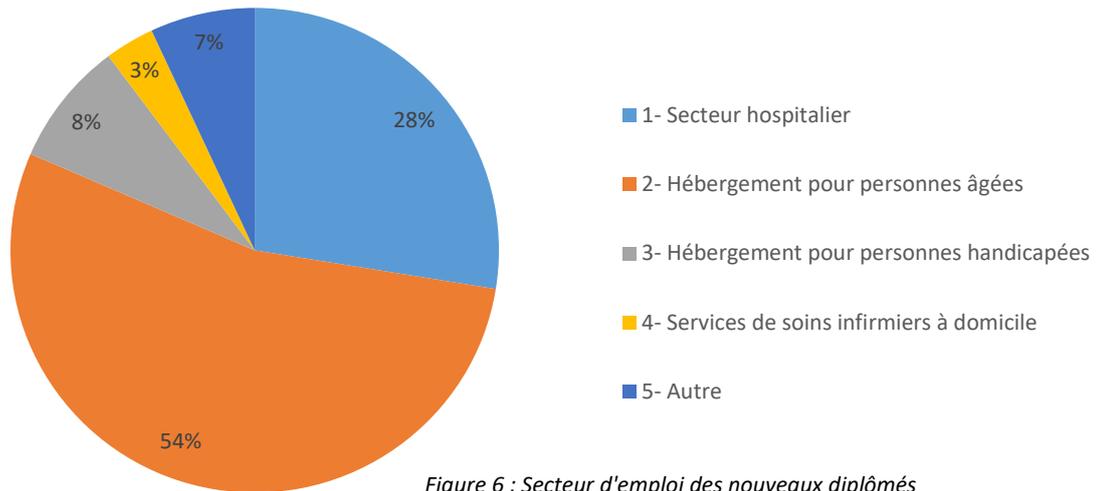


Figure 6 : Secteur d'emploi des nouveaux diplômés

d) Durée de travail :

85 % des diplômés aides-soignants travaillent à temps plein et 15 % travaillent à temps partiel.

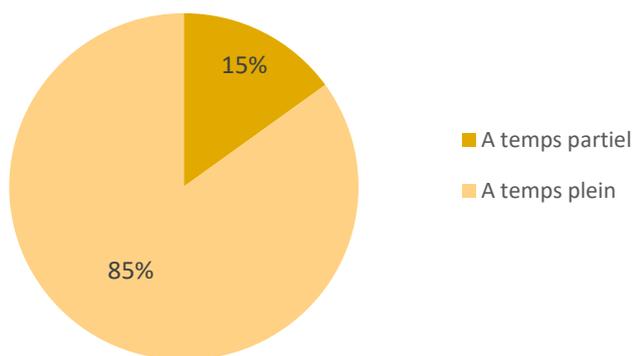


Figure 7 : Durée de travail des nouveaux diplômés

Enquête réalisée avec le concours du Groupement de la Relation Emploi-Formation (GREF) Bretagne.